

**9-1-1 PROVISIONS INCLUDED IN GENESYS
LABORATORIES CANADA INC. ("GENESYS")
TERMS OF SERVICE**

**ADVISORY REGARDING 911 DIALING AND
LIMITATIONS OF SERVICE: THIS SECTION
CONTAINS IMPORTANT PROVISIONS,
INCLUDING THOSE REGARDING GENESYS'S
9-1-1 SERVICE CAPABILITIES**

In order to subscribe to the Genesys VoIP services, you must review this Advisory carefully and provide your electronic signature at the end of it. By providing your electronic signature, you acknowledge that you have received and understand this Advisory and that you agree to the terms and conditions stated herein.

Description: VoIP services allow you to make or receive telephone calls over the Internet to or from the public switched telephone network. The nature of VoIP telephone calls, while appearing similar to traditional telephone calling services, create unique limitations and circumstances, and you acknowledge and agree that differences exist between traditional telephone service and VoIP telephone services, including the lack of traditional 9-1-1 emergency services.

9-1-1 service: Because of the unique nature of VoIP telephone calls, emergency calls to 9-1-1 through your VoIP service will be handled differently than traditional phone service. The following provisions describe the differences and limitations of 9-1-1 emergency calls, and you hereby acknowledge and understand the differences between traditional 9-1-1 service and VoIP calls with respect to 9-1-1 calls placed to emergency services from your account as described below.

Placing 9-1-1 calls: Due to the limitations of the VoIP telephone services, your 9-1-1 call may be routed differently from 9-1-1 calls made using traditional telephone service. When a 9-1-1 emergency call is made, the VoIP service will attempt to automatically route the 9-1-1 call through a third-party service provider, or call center, that will then route the call to a Public Safety Answering Point ("PSAP") based on registered address information corresponding to your address

**DISPOSITIONS DES CONDITIONS
GÉNÉRALES DE GENESYS
LABORATORIES CANADA INC.
(« GENESYS ») RELATIVES AU 9-1-1**

**AVIS CONCERNANT LE 9-1-1 ET LES
LIMITES DU SERVICE : CET ARTICLE
COMPORTE D'IMPORTANTES
DISPOSITIONS, NOTAMMENT SUR LES
CAPACITÉS DU SERVICE DE GENESYS
RELATIVEMENT AU 9-1-1**

Pour vous abonner aux services de voix par IP (« VoIP ») de Genesys vous devez lire attentivement le présent avis et y apposer votre signature électronique à la dernière page. En apposant votre signature électronique, vous reconnaissez que vous avez reçu le présent avis, que vous comprenez le contenu et que vous acceptez les conditions stipulées aux présentes.

Description : Les services VoIP vous permettent de passer par l'Internet pour faire des appels vers le réseau téléphonique public commuté ou pour recevoir des appels en provenance de celui-ci. Bien que les appels téléphoniques VoIP puissent paraître semblables aux services de téléphonie traditionnels, ils sont néanmoins différents et, à ce titre, donnent lieu à des limites et des situations uniques. Par conséquent, vous convenez et acceptez que les services de téléphonie VoIP diffèrent des services de téléphonie traditionnels et que l'une de ces différences est l'absence du service d'urgence 9-1-1 traditionnel.

Service 9-1-1 : En raison de la nature unique des appels par voix par IP, les appels d'urgence au 9-1-1 au moyen de votre service VoIP seront traités différemment de ceux en provenance d'un service de téléphonie traditionnel. Les dispositions qui suivent décrivent les différences et les limites des appels d'urgence au 9-1-1. Par les présentes, vous reconnaissez que des différences existent entre le service d'urgence 9-1-1 traditionnel et les appels VoIP au 9-1-1 acheminés depuis votre compte, tel que décrit ci-dessous.

Appels au 9-1-1 : En raison des limites inhérentes aux services de téléphonie VoIP, il se peut que vos appels au 9-1-1 soient acheminés d'une manière différente de celle utilisée pour les appels provenant d'un service de téléphonie traditionnel. Lors d'un appel au 9-1-1, le service VoIP tentera automatiquement d'acheminer l'appel par l'entremise d'un fournisseur de services tiers, ou centre d'appels, qui à son tour acheminera l'appel à un centre d'appels de la



of record on your account. For example, your call may be forwarded to a third-party specialized call centre that handles emergency calls. This third-party service provider is different from the PSAP that would answer a traditional 9-1-1 call which has access to automatically generated end-user address information. Consequently, you may be required to you may be required to provide your name, address, and telephone number to the call centre, and you must be prepared to do so.

How your information is provided: The VoIP service will attempt to automatically provide the PSAP dispatcher or emergency service operator with the name, address and telephone number associated with your account. However, for technical reasons, the dispatcher receiving the call may not be able to capture or retain your name, phone number or physical location. Therefore, when making a 9-1-1 emergency call, you must immediately inform the dispatcher of your location (or the location of the emergency, if different). If you are unable to speak, the dispatcher may not be able to locate you if your location information is not up to date.

Correctness of information: You are solely responsible for providing and maintaining correct contact information (including name, residential address and telephone number) for your account with Genesys. If you do not correctly identify the actual location where you are located, or if your account information has recently changed or has otherwise not been updated, 9-1-1 calls may be misdirected to an incorrect emergency response site. IF THE PHYSICAL ADDRESS OF YOUR VOIP PHONE(S) IS NOT ACCURATE, EMERGENCY SERVICES WILL NOT BE ABLE TO LOCATE YOU IN THE EVENT YOU ARE UNABLE TO SPEAK YOUR ADDRESS OR ARE DISCONNECTED DURING A 9-1-1 CALL (EVEN WHEN SERVICE IS AVAILABLE). YOUR CALL MAY BE MISDIRECTED TO AN INCORRECT LOCAL EMERGENCY SERVICE PROVIDER.

sécurité publique (« CASP ») selon l'adresse enregistrée dans votre compte. Par exemple, votre appel pourrait être transféré à un centre d'appels tiers spécialisé dans la gestion des appels d'urgence. Ce fournisseur de services est différent du CASP qui répond à un appel au 9-1-1 traditionnel et qui a accès automatiquement à l'adresse de l'utilisateur. Par conséquent, vous pourriez devoir fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone au centre d'appels et vous devez donc être en mesure de le faire.

Transmission de vos renseignements : Le service VoIP tentera automatiquement de fournir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone associés à votre compte au répartiteur du CASP ou à l'opérateur du service d'urgence. Toutefois, pour des raisons techniques, le répartiteur recevant l'appel peut ne pas être en mesure de comprendre ou de noter votre nom, votre numéro de téléphone ou votre emplacement. Vous devez donc informer immédiatement le répartiteur de votre emplacement (ou de l'endroit de l'urgence s'il ne s'agit pas du même endroit) lorsque vous faites un appel au 9-1-1. Si vous n'arrivez pas à parler, le répartiteur pourrait ne pas être en mesure de vous localiser si vos coordonnées ne sont pas à jour.

Exactitude des coordonnées : Il vous incombe entièrement d'enregistrer vos coordonnées (notamment votre nom, adresse de domicile et numéro de téléphone) dans votre compte Genesys, d'en assurer l'exactitude et de les tenir à jour. Si vous n'indiquez pas clairement l'endroit où vous vous trouvez ou si les renseignements relatifs à votre compte ont changé récemment ou n'ont pas été mis à jour, les appels au 9-1-1 risquent d'être acheminés au mauvais centre de traitement des urgences. SI L'ADRESSE PHYSIQUE DE VOTRE TÉLÉPHONE VOIP OU DE VOS TÉLÉPHONES VOIP EST INEXACTE, LES SERVICES D'URGENCE NE SERONT PAS EN MESURE DE VOUS LOCALISER SI VOUS NE POUVEZ PAS PARLER POUR DONNER VOTRE ADRESSE OU SI LA COMMUNICATION EST ROMPUE PENDANT UN APPEL AU 9-1-1 (MÊME LORSQUE LE SERVICE EST DISPONIBLE). VOTRE APPEL POURRAIT ÊTRE ACHÉMINÉ AU MAUVAIS FOURNISSEUR DE SERVICES D'URGENCE LOCAL.

Disconnections: You must not disconnect the 9-1-1 emergency call until told to do so by the dispatcher, as the dispatcher may not have your number or contact information. If you are inadvertently disconnected, you must call back immediately.

Connection time: For technical reasons, including network congestion, it is possible that a 9-1-1 emergency call will produce a busy signal or will take longer to connect when compared with traditional 9-1-1 calls.

9-1-1 calls may not function: For technical reasons, the functionality of 9-1-1 VoIP emergency calls may cease or be curtailed in various circumstances, including, but not limited to:

Failure of service or your service access device - if your system access equipment fails or is not configured correctly, or if your VoIP service is not functioning correctly for any reason, including power outages, VoIP service outage, suspension or disconnection of your service due to billing issues, network or Internet congestion, or network or Internet outage in the event of a power, network or Internet outage; you may need to reset or reconfigure the system access equipment before being able to use the VoIP service, including for 9-1-1 emergency calls; and changing locations - if you move your system access equipment to a location other than that described in your account information or otherwise on record with Genesys. A customer may be using VoIP service with Genesys at a remote site (for example, a customer or a customer's employee works from home or from a location other than the registered location for the customer's VoIP

Déconnexions : Vous ne pouvez rompre la connexion de votre appel au 9-1-1 jusqu'à ce que le répartiteur vous indique que vous pouvez raccrocher, puisque le répartiteur pourrait ne pas avoir votre numéro de téléphone ou vos coordonnées. Si la communication est rompue par accident, vous devez rappeler immédiatement.

Délai de connexion : Pour des raisons techniques, dont la congestion du réseau, il se peut qu'un appel d'urgence au 9-1-1 produise une tonalité d'occupation ou que le délai d'établissement de la communication soit plus long par rapport aux appels au 9-1-1 traditionnels.

Impossibilité de faire des appels au 9-1-1 : Pour des raisons techniques, il est possible que la fonction d'appel d'urgence au 9-1-1 du système VoIP soit hors d'usage ou limitée dans certaines circonstances, notamment les suivantes :

Défaillance du service ou de l'appareil avec lequel vous accédez au service — défaillance ou problème de configuration du matériel d'accès au système ou mauvais fonctionnement de votre service VoIP pour quelque raison que ce soit, incluant les coupures de courant, une panne du service VoIP, la suspension ou la déconnexion de votre service en raison de problèmes de facturation, la congestion du réseau ou d'Internet ou d'une défaillance du réseau ou d'Internet en raison d'une panne d'électricité, du réseau ou d'Internet; vous pourriez devoir réinitialiser ou reconfigurer l'équipement d'accès au système pour pouvoir utiliser le service VoIP, y compris les appels d'urgence au 9-1-1; et changements d'emplacement — si vous déplacez votre équipement d'accès au système à un endroit dont les coordonnées diffèrent de celles enregistrées dans votre

service) or may be using a VoIP telephone at a location other than the registered location associated with the telephone.

Alternate services: If you are not comfortable with the limitations of 9-1-1 emergency calls, Genesys recommends that you consider an alternate means for accessing traditional 9-1-1 emergency services. As a backup, you should strongly consider obtaining a PSTN connection from the local exchange carrier or similar provider.

Customer Responsibilities: You agree to a) ensure your contact and address information on file with Genesys is always accurate and kept up to date; b) to notify any user or potential users of your VoIP services of the nature and limitations of 9-1-1 emergency calls on the VoIP services as described herein; and, c) to display the current address and telephone number in a manner that will enable any user or potential users of your VoIP services to communicate the information during a 9-1-1 call. In accordance with the foregoing customer responsibilities, you must download, print, and apply the 9-1-1 warning labels found at this webpage: <http://help.mypurecloud.com/?p=58229>. In addition or alternatively, at its discretion, Genesys may provide you with hard-copies of such labels. Whether you download them or hard copies are provided, these labels serve to notify users that the 9-1-1 service may be limited or not available, and, upon receipt, you are required to promptly place these labels on or near each piece of equipment used in connection with the Genesys VoIP services. Without limiting other indemnification obligations in these terms of service, you agree to indemnify and hold Genesys, its officers, directors, employees, suppliers and agents harmless from any and all third party claims or actions arising out of any misrouted, blocked

compte Genesys ou dans les dossiers de Genesys. Un client pourrait utiliser le service VoIP de Genesys à distance (par exemple lorsqu'un client ou l'un de ses employés travaille de la maison ou depuis un autre endroit que celui dont les coordonnées sont enregistrées au dossier relativement au service VoIP) ou encore utiliser un téléphone VoIP à un endroit autre que celui associé au téléphone en question.

Services de rechange : Si les limites aux appels d'urgence au 9-1-1 vous préoccupent, Genesys vous recommande de considérer à vous procurer un autre moyen pour accéder aux services d'urgences traditionnels du 9-1-1. À titre de mesure de sauvegarde, vous devriez envisager sérieusement de vous procurer une connexion RTPC auprès d'une entreprise de téléphonie locale ou d'un fournisseur de services similaire.

Responsabilités du client : Vous acceptez a) de veiller à ce que les coordonnées (numéro de téléphone et adresse) figurant dans votre dossier auprès de Genesys soient toujours exactes et à jour; b) d'aviser les utilisateurs ou les personnes susceptibles d'utiliser vos services VoIP de la nature des appels d'urgence faits au 9-1-1 au moyen de ces services et des limites décrites aux présentes et c) d'afficher l'adresse actuelle et le numéro de téléphone de manière à permettre aux utilisateurs ou aux personnes susceptibles d'utiliser vos services VoIP de transmettre cette information lors d'un appel au 9-1-1. Conformément aux responsabilités du client énoncées ci-dessus, vous êtes tenu de télécharger, d'imprimer et d'apposer les étiquettes d'avertissement relatives aux appels 9-1-1 se trouvant sur la page Web suivante : <http://help.mypurecloud.com/?p=58229>. En outre, Genesys pourrait, à sa discrétion, vous fournir des copies papier de ces étiquettes. Que vous décidiez de les télécharger ou de recevoir des copies papier, ces étiquettes servent à avertir les utilisateurs que le service 9-1-1 pourrait être limité ou non disponible. Aussi, vous êtes tenu de les apposer sur chaque appareil ou à proximité de chaque appareil utilisé pour accéder aux services VoIP de Genesys dès que vous les

and/or delayed 9-1-1 emergency calls made using Genesys's VoIP services.

Liability: Customers are advised to review this section with respect to Genesys's limitations of liability. The parties agree that Genesys shall in no event be liable to you or any other person for any direct, indirect, consequential, special, incidental, reliance or punitive damages, or for any lost profits of any kind or nature whatsoever, regardless of the foreseeability thereof, arising out of the provision of service or in any way arising out of these terms of 9-1-1 service and any related agreements, whether in an action arising out of breach of contract, breach of warranty, delay, negligence, strict tort liability, patent or intellectual property matters or any other legal or equitable theory. However, in the event a court of competent jurisdiction finds Genesys liable, your exclusive remedy and Genesys's sole liability for damages to you for any cause whatsoever regardless of form of action, including negligence, shall be for direct damages only and shall not exceed an amount equivalent to the ordinary price of the relevant service purchased for one (1) month (to be determined as an average of billings in respect of such service over the closest previous three months in which there were no such problems or defects in the service). No action or proceeding against Genesys may be commenced more than one (1) year after the event giving rise to such claim. The provisions of this section shall survive termination of these terms of service.

Without limiting the generality of the foregoing, Genesys is not liable to you, any other user or other person for damages resulting from:

recevez. Sans restreindre les autres obligations d'indemnisation prévues aux présentes, vous acceptez d'indemniser Genesys et ses dirigeants, administrateurs, employés, fournisseurs et mandataires contre toutes les réclamations ou actions de tiers découlant d'appels d'urgence au 9-1-1 faits au moyen des services VoIP de Genesys mal acheminés, bloqués ou retardés.

Responsabilité : Les clients sont avisés de prendre connaissance du présent article concernant la limitation de la responsabilité de Genesys. Les parties conviennent que Genesys ne saurait être tenue responsable à votre égard ou à l'égard de quiconque en ce qui a trait aux dommages directs, indirects, consécutifs, spéciaux, accessoires et compensatoires et aux dommages-intérêts punitifs ni en ce qui a trait aux pertes de profits de quelque nature que ce soit, peu importe la prévisibilité de ceux-ci, découlant de la prestation du service ou découlant de quelque manière que ce soit des présentes conditions relatives au service 9-1-1 et de tout autre accord afférent, qu'il s'agisse d'une action résultant d'une violation de contrat, d'une violation de garantie, de retards, de négligence, de la responsabilité stricte de nature délictuelle, de questions relatives à des brevets ou à la propriété intellectuelle ou de toute autre théorie en droit ou en equity. Toutefois, dans l'éventualité où un tribunal compétent déclarerait Genesys responsable, votre seul recours et la seule responsabilité de Genesys à votre égard pour quelque raison que ce soit, quelle que soit la forme de l'action, notamment la négligence, seront limités à des dommages directs qui ne sauraient dépasser une somme correspondant au prix ordinaire du service en question pour un mois (lequel sera établi en calculant la moyenne des sommes facturées pour le service au cours de la période de trois mois exempte de problèmes ou de défaillances du service la plus récente). Le délai de prescription à l'égard de toute poursuite ou procédure contre Genesys est de un (1) an à compter de la date où les faits à l'origine de la réclamation sont survenus. Les dispositions du présent article demeureront en vigueur en cas de résiliation des présentes conditions.

Sans limiter la portée de ce qui précède, Genesys ne saurait être tenue responsable envers vous, tout autre utilisateur ou toute autre personne pour des dommages découlant :

- any act or omission of any third party (including any other local telephone company, any connecting carrier or underlying carrier or other provider of connections, facilities, or service);
 - a user's conduct, acts or omissions, or the operation or failure of your equipment or facilities;
 - any event beyond the reasonable control of Genesys, including acts of God, inclement weather including but not limited to lightning, labour disputes, riots or civil disputes, war or armed conflict, any law, governmental order, decision or regulation, or order of any court of competent jurisdiction;
 - Genesys's failure, for any reason, to activate or have readily available service on the activation or usage date requested by or conveyed to or by you;
 - service interruptions, delays in communications, errors or defects in transmissions, or failures or defects in Genesys services or facilities;
 - any corrupted data, files or viruses which affect you or Internet service. It is your sole responsibility to safeguard your system, through appropriate means (for example, using commercially available software), from theft, unauthorized use or system corruption. Any detriment caused to the network of Genesys or its suppliers as a result of your failure to properly secure your system may result in the immediate cancellation of your Genesys
- des actes ou des omissions de tiers (notamment les entreprises de téléphonie locale, les fournisseurs de connexion de liaison ou les fournisseurs sous-jacents ou tout autre fournisseur de connexions, d'installations ou de services);
 - de la conduite, des actes ou des omissions d'un utilisateur, ou encore de l'utilisation ou des défaillances de votre matériel ou de vos installations;
 - de tout événement indépendant de la volonté de Genesys, notamment les cas de force majeure, les intempéries (par. ex., les éclairs), les conflits de travail, les émeutes ou autres agitations civiles, les guerres ou les conflits armés, les lois, les décrets, les règlements ou les décisions émanant des pouvoirs publics ou encore les ordonnances d'un tribunal compétent;
 - de l'incapacité de Genesys, pour quelque raison que ce soit, d'activer le service ou d'en assurer la disponibilité à la date d'activation ou d'utilisation que vous avez choisie ou qui vous a été communiquée;
 - des interruptions de service, des retards dans les communications, des erreurs ou des défaillances de transmission, ou encore des défaillances ou des défauts des services ou des installations de Genesys;
 - des données corrompues, des fichiers corrompus ou des virus vous touchant ou touchant votre service Internet. La responsabilité d'assurer la sécurité de votre système par les moyens appropriés (par ex., avec des logiciels en vente sur le marché) contre le vol, l'utilisation non autorisée ou l'altération du système vous incombe entièrement. Tout dommage causé au réseau de Genesys ou de

service; or

- any claims or damages relating to home networking or the use of a modem, even if the home networking or modem is installed, maintained or supported by Genesys. You acknowledge and understand that when using home networking or a service modem, there are certain inherent risks (e.g., other users may gain access to your system or your services and accounts).

You agree that you will use the services only for lawful purposes. You acknowledge that Genesys may terminate VoIP service immediately, without any notice and without any liability to you whatsoever, if, at the sole and unfettered discretion of Genesys, you or any other user of the services provided to you misuses or permits others to misuse or abuse any service for purposes that are contrary to law or contrary to these terms of service, or in order to preserve the integrity of Interactive's network, or to comply with any applicable laws, regulatory orders or tariffs. You acknowledge and agree that you shall be liable for any and all use of the services associated with your account or your telephone number, and you remain solely responsible for all use of service ordered or billed to your telephone number(s), including any unauthorized use, and for determining who is authorized to use the services in your place, and for promptly notifying Genesys of any unauthorized use. You agree to indemnify and hold harmless Genesys against any and all fees, charges, damages, liability, costs and expenses (including reasonable legal counsel fees, as applicable) associated with such use.

In subscribing for the Genesys VoIP services, you obtain no proprietary right or interest in, any particular facility, service, equipment, telephone number or code associated with the services (except as mandated by the CRTC in respect to telephone

ses fournisseurs découlant d'un manquement de votre part quant au fait de sécuriser votre système pourrait donner lieu à la résiliation immédiate de votre service Genesys;

- des réclamations ou des dommages liés à un réseau domestique ou à l'utilisation d'un modem, et ce, même si Genesys les a installés et qu'elle en assure la maintenance et le soutien. Vous reconnaissez et convenez qu'il existe des risques inhérents à l'utilisation d'un réseau domestique ou d'un modem (par ex., d'autres utilisateurs pourraient avoir accès à votre système ou à vos services et vos comptes).

Vous acceptez d'utiliser les services exclusivement à des fins légales. Vous convenez que Genesys peut résilier le service VoIP immédiatement, sans avis et sans que cela puisse engager sa responsabilité envers vous : si (à son entière discrétion) vous ou tout autre utilisateur des services qui vous sont fournis abusez ou permettez à autrui d'abuser des services à des fins contraires à la loi ou aux présentes conditions; pour préserver l'intégrité du réseau de Genesys; ou pour se conformer aux lois applicables, aux règlements ou aux tarifs. Vous reconnaissez et convenez que vous êtes responsable de toutes les utilisations des services associés à votre compte ou à votre numéro de téléphone, que vous êtes également exclusivement responsable de toutes les utilisations de services commandés depuis votre ou vos numéros de téléphone ou facturés à ceux-ci, y compris les utilisations non autorisées, et que vous êtes tenu d'identifier ceux et celles qui sont autorisés à utiliser les services et d'aviser Genesys dans les plus brefs délais de toute utilisation non autorisée. Vous acceptez d'indemniser Genesys contre les frais, les dommages, la responsabilité, les coûts et les dépenses (y compris les honoraires et frais d'avocat raisonnables, le cas échéant) associés à une telle utilisation.

Votre abonnement aux services VoIP de Genesys ne vous confère aucun droit de propriété ni aucun intérêt sur les installations, le service, l'équipement, le numéro de téléphone ou le code associé aux services (sauf dans le cas



number porting where available). Genesys will notify you if it decides to change or re-assign any telephone number assigned to you.

Agreement and Acknowledgement of Receipt: I agree that the limitations of the 9-1-1 service through the Genesys VoIP services have been fairly and accurately described to me, and I acknowledge these limitations and understand that 9-1-1 service may become limited or unavailable through the Genesys VoIP Services. I acknowledge my receipt and understanding of this Advisory and agree to the terms and conditions stated herein.

Electronic Signature : _____

Date : _____

Release of Liability: By using the Genesys VoIP services, you acknowledge and agree to abide by the above terms and conditions and assume all risks, known and unknown, foreseeable and unforeseeable, in any way connected with the VoIP services and/or the 9-1-1 service. You release Genesys, its affiliates and subsidiaries, along with their directors, officers, employees, agents, successors, and assigns, and/or its licensors and suppliers (collectively, "Representatives") from any and all liability for, and waive any and all claims for injury, loss, or damage, including attorneys' fees, in any way connected with VoIP services and/or the 9-1-1 service, whether or not caused in whole or in part by the negligence or other misconduct of Genesys or its Representatives (a "Claim"). You further agree to indemnify and hold harmless (in other words, to reimburse and be responsible for) Genesys and its Representatives from all claims for any liability, injury, loss, damage, or expense, including attorneys' fees (including the cost of defending any Claim) in any way connected with or arising out of your use of VoIP services and/or the 9-1-1 service, whether or not caused in whole or in part by the negligence or other misconduct of Genesys or any of its Representatives.

où le CRTC en décide autrement en ce qui a trait au transfert de numéro de téléphone à l'endroit où ce service est offert). Genesys vous avisera advenant sa décision de changer ou de réattribuer un numéro de téléphone vous étant déjà attribué.

Acceptation et accusé de réception : Je conviens que les limites inhérentes aux services VoIP de Genesys en ce qui concerne les services du 9-1-1 m'ont été décrites avec exactitude et de manière équitable; et je reconnais l'existence de ces limites et je comprends que le service du 9-1-1 peut être limité ou ne pas être disponible si je tente d'y accéder au moyen des services VoIP de Genesys. J'accuse réception du présent avis et j'accepte les conditions stipulées aux présentes.

Signature électronique : _____

Date : _____

Dégagement de responsabilité : En utilisant les services VoIP de Genesys vous reconnaissez et vous acceptez de respecter les conditions susmentionnées et vous assumez tous les risques, connus et inconnus, prévisibles et imprévisibles, découlant de quelque manière que ce soit des services VoIP ou du service 9-1-1. Vous dégagez Genesys, ses sociétés liées et filiales, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, successeurs et ayants droit ou ses concédants de licences et fournisseurs (collectivement les « Représentants ») de toute responsabilité et renoncez à toute réclamation relativement à ce qui suit : les blessures, les pertes, les dommages, y compris les honoraires d'avocats, découlant de quelque manière que ce soit des services VoIP ou du service 9-1-1, que ces blessures, pertes ou dommages soient ou non une conséquence, en tout ou en partie, de la négligence ou de la faute de Genesys ou de ses Représentants (une « Réclamation »). Vous acceptez en outre d'indemniser Genesys et ses Représentants, c'est-à-dire de les rembourser et d'assumer la responsabilité en lien avec les réclamations relatives à la responsabilité, aux blessures, aux pertes, aux dommages ou aux dépenses, y compris les honoraires d'avocat (notamment les coûts liés à la défense dans le cadre d'une Réclamation) découlant de quelque manière que ce soit de votre utilisation des services VoIP ou du service 9-1-1, que ces blessures, pertes, dommages ou dépenses soient ou non une conséquence, en tout ou en partie, de



la négligence ou la faute de Genesys ou de ses Représentants.

Electronic Signature : _____
Date : _____

Signature électronique : _____
Date : _____